

4^{ème} et 3^{ème} d'Orientation (Découverte des métiers)

PRE REQUIS et CONDITIONS D'ACCES

- Sortie de 5^{ème} à 4^{ème}
- Sortie de 4^{ème} à 3^{ème}
- Inscription sur entretien

AVOIR 14 ANS AVANT LE 31 DECEMBRE DE L'ANNEE D'INSCRIPTION

OBJECTIFS

- Permettre une orientation positive après la 5^{ème}, en mettant en valeur les motivations des jeunes :
 - par l'expérience d'une activité professionnelle reconnue
 - par l'acquisition d'une formation générale solide (préparation au Diplôme National du Brevet).
 - par la possibilité d'orientations diverses à l'issue de la 3^{ème}.
- Préparer les jeunes à une formation professionnelle par une insertion progressive dans le monde du travail.

DUREE DE FORMATION

- 1 année ou 2 années, soit par année de formation :
 - 600 heures en 4^{ème}
 - 600 heures en 3^{ème}
- 19 semaines de stage en 4^{ème}
- 18 semaines de stage en 3^{ème}

METHODES MOBILISEES

- La formation générale est basée sur le vécu professionnel, social et familial du jeune. L'enseignement général porte sur l'expression française, les mathématiques, l'histoire/géographie, l'anglais, la biologie, les sciences physiques, le sport...
- L'orientation est un projet important. Un accompagnement personnalisé est réalisé pour que chaque jeune réfléchisse à son parcours professionnel.
- Selon le projet du jeune, les lieux de stage varient : artisanat, commerce, service aux personnes, horticulture ou tout secteur en lien avec le projet du jeune.

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation de l'année sur deux semestres (avec bulletin de notes)
- Passage du DNB : fin de 3^{ème}

ORIENTATION

- Poursuite de formation, la pédagogie de l'alternance permet à chaque jeune de préparer leur orientation vers un CAP, BAC PRO ...

TARIF 2023/2024

- Pension scolarité : 2 338 € (avec voyage pédagogique)

ACCESSIBILITE HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

"Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'État."